GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ACTION TERRITORIALE DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES EN 2023

L'essentiel par région

octobre 2024





MILDECA | Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

L’ESSENTIEL PAR REGION

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
CREDITS MILDECA	**(type d'actions)**	948 459	**32%**
Prévention		**667 007**	70%
	Milieu scolaire	282 248	42%
	Enseignement supérieur	4 000	1%
	Milieu festif	81 625	12%
	Milieu professionnel	44 516	7%
	Addictions sans produit	27 500	4%
	Autres	227 117	34%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**76 296**	**8%**
	Public sous-main de justice	51 496	67%
	Délinquance et entrée dans le trafic	10 000	13%
	Conduites dopantes et médicaments	1 000	1%
	Tabac et boissons alcoolisées	13 800	18%
Populations vulnérables		**145 359**	**15%**
	Populations en errance	13 000	9%
	Jeunes consommateurs	22 500	15%
	Soutien à la parentalité	10 047	7%
	Femmes	34 600	24%
	Autres	65 212	45%
Formation		**42 997**	5%
Etudes, diagnostics et communication		**15 000**	**2%**
Autres		**1 800**	**0%**

COFINANCEMENTS	**2 011 555**	**68%**
ARS	500 443	25%
Cohésion sociale (DDCS)	88 595	4%
FIPD	40 020	2%
Politique de la ville	5 350	0%
PDASR	12 273	1%
Justice	60 888	3%
Etat (autres)	356 112	18%
Collectivités territoriales	479 236	24%
Associations	82 371	4%
Autres	386 267	19%
FINANCEMENT TOTAL	**2 960 013**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	**Cofinancements**		**Projets**	
Départements	**en €uros**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Allier	44 500	90 819	67%	5	40%
Cantal	37 500	21 300	36%	7	57%
Haute-Loire	42 500	145 002	77%	12	67%
Puy-de-Dôme	71 500	230 737	76%	10	89%
Ain	96 000	93 371	49%	12	42%
Ardèche	50 000	157 469	76%	8	63%
Drôme	69 500	109 206	61%	6	83%
Haute-Savoie	78 500	94 770	55%	8	88%
Isère	152 500	757 705	83%	18	83%
Loire	66 493	66 762	50%	21	43%
Rhône	158 966	159 655	50%	15	40%

Savoie	80 500	84 759	51%	12	75%
Région	-	-	-	0	0%
Total	948 459	2 011 555	68%	60	59%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Ain :

Commune de Bourg-en-Bresse : deux activités menées par la collectivité ont été soutenues par la préfecture :

- Prévention des usages problématiques des écrans avec des actions à l'attention des professionnels et du grand public :
 - Formation des professionnels des structures municipales sur les derniers repères relatifs aux écrans ;
 - Animations au sein des structures municipales sur les usages problématiques des écrans.
- Intervention de professionnels lors de moments clés regroupant du public, en soirée notamment. Le but est d'aller à la rencontre de jeunes, d'échanger avec eux et de les sensibiliser sur la question des conduites addictives. L'intervention de ces professionnels repose également sur la délivrance d'informations et d'outils pour orienter les jeunes vers des structures locales adaptées en cas de nécessités.

Communauté de communes Bugey Sud et commune de Belley : sensibilisation auprès des jeunes sur les différentes formes d'addictions, avec un accent mis sur les usages problématiques des écrans. Cet objectif est mis en œuvre avec le développement d'une culture commune aux professionnels, ainsi qu'un programme de prévention et d'éducation.

ARHM Institut Jean Bergeret : prévention à destination des jeunes en milieu scolaire à travers le développement des compétences psychosociales chez les adolescents et des actions de prévention et réduction des risques liés aux conduites addictives isolées ou couplées à d'autres conduites à risques auprès de jeunes en situation de vulnérabilité.

Allier :

Association Justice et Citoyenneté : organisation de stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de toutes substances addictives, de stages de sensibilisation aux violences intrafamiliales et de stages de citoyenneté pour les personnes ayant fait l'objet d'une arrestation ou d'une condamnation pour l'usage de substances psychoactives. L'objectif est d'éviter la récidive, de conscientiser le phénomène d'addiction et ses conséquences, de diagnostiquer et d'orienter les personnes vers des structures de soins adéquates.

Ardèche :

IREPS : organisation d'actions pour prévenir les conduites à risques des jeunes Ardéchois dans les collèges, lycées, MJC et les centres sociaux. Pour ce faire, plusieurs actions ont été menées :

- Rencontres avec les responsables de structures

- Rencontres avec les équipes projets : aide à la constitution d'équipes pluridisciplinaires, accompagnement à l'élaboration de projet de prévention, sensibilisation à ces questions, construction de séances collectives ;
- Temps de sensibilisation ou de formation sur les CPS et/ou les conduites à risques ;
- Animation de séances collectives auprès du public jeune en co-animation avec les professionnels des structures ;
- Evaluation des actions par questionnaires
- Escape-game, sensibilisation au Dry January, interventions sur la thématique des écrans
- Un « café des parents » a été organisé par le Secours Populaire.

Cantal :

G-Addiction jeunesse citoyenne : déploiement d'un escape game « sécurité routière et addictions » qui prévoit une enquête sur une scène d'accident de la route et où l'objectif est d'élucider les causes de l'accident de la route en passant par différents lieux (commissariat, boîte de nuit, appartement de la victime). Il permet de sensibiliser aux risques liés aux consommations de substances psychoactives, de capter les jeunes via un outil participatif construit pour eux et de recourir à une pédagogie active pour pousser les jeunes à adopter des comportements responsables.

Haute-Loire :

Mission locale de la jeune Loire et ses Rivières : le projet a pour but de sensibiliser prioritairement les jeunes en milieu scolaire, les jeunes en situation de vulnérabilité pour des raisons sociales et/ou économiques, les bénéficiaires de la mission locale, les apprentis, mais également l'entourage du jeune qui sera le premier à pouvoir déceler ces conduites addictives et donc le premier à réagir et à agir. Pour cela, la mission locale a mis en place :

- Ateliers de théâtre – théâtre forum- pour des jeunes bénéficiant du dispositif CEJ et au sein de quatre lycées professionnels du secteur, sur la thématique des conduites addictives
- Ateliers d'écriture, animé par la psychologue de la mission locale, pour les jeunes bénéficiant du dispositif CEJ et des élèves de lycées professionnels afin de leur permettre d'exprimer leurs expériences et leurs inquiétudes. Les écrits recueillis ont fait l'objet d'une diffusion via un livre.

Puy-de-Dôme :

Association Unis-Cité Auvergne Rhône-Alpes : L'association Unis-Cité mobilise une dizaine de jeunes volontaires en service civique pendant 8 mois auprès d'autres jeunes à travers des actions d'éducation à la santé et des actions de prévention des comportements à risque, en milieu scolaire. Les jeunes volontaires animent des ateliers d'environ 2 heures autour de divers thématiques, principalement les addictions aux substances psychoactives (tabac / drogues /alcool) et les usages problématiques des écrans. Il s'agit d'un dispositif d'éducation par les pairs qui s'est déployé dans 24 structures (écoles primaires, collèges, lycées) du département.

Rhône :

ARHM – IRJB : mise en œuvre du programme PRIMAVERA de développement des compétences psycho-sociales sur quatre ans auprès des enfants de 9 à 12 ans sur une école et un collège d'un même quartier.

Savoie :

Préfecture et autres acteurs locaux : mise en œuvre du plan station de ski afin de lutter contre les conduites addictives chez les saisonniers travaillant dans les stations de la vallée de la Tarentaise. Après un état des lieux réalisé permettant de caractériser la saisonnalité en Savoie, de cartographier les acteurs de la prévention et les principaux enjeux, le plan prévoit des actions sur trois axes stratégies : renforcer la prévention, renforcer les actions en milieu professionnel et faire appliquer la loi.

Haute-Savoie :

OPPELIA & THYLAC : Mise en place des actions de prévention et de réduction des risques sur les consommations de substances psychoactives en milieu festif en Haute-Savoie grâce au déploiement d'une équipe mobile au cœur des évènements festifs sous forme de stands tenus par des bénévoles et des acteurs relais formés. Sur la saison, 30 évènements ont été couverts (soirées, festivals, free-party).

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	390 459	**37%**
Prévention		**260 316**	67%
	Milieu scolaire	93 947	36%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	78 609	30%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	67 160	26%
	Autres	20 600	8%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**73 871**	**19%**
	Public sous-main de justice	70 201	95%
	Délinquance et entrée dans le trafic	3 670	5%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		**56 272**	**14%**
	Populations en errance	25 000	44%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	13 150	23%
	Femmes	3 622	6%
	Autres	14 500	26%
Formation		**-**	0%
Etudes, diagnostics et communication		**-**	**0%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**656 601**	**63%**
ARS		121 597	19%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%

FIPD	62 700	10%
Politique de la ville	24 000	4%
PDASR	1 400	0%
Justice	175 520	27%
Etat (autres)	27 388	4%
Collectivités territoriales	126 545	19%
Associations	26 631	4%
Autres	90 820	14%
FINANCEMENT TOTAL	**1 047 060**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	**Cofinancements**		**Projets**	
Départements	**en €uros**	**€uros**	%	Nombre	Taux de reconduction
Côte d'Or	71 030	237 079	77%	5	60%
Nièvre	20 360	30 938	60%	6	33%
Saône-et-Loire	48 200	99 418	67%	9	67%
Yonne	34 160	30 059	47%	6	33%
Doubs	56 200	70 475	56%	8	63%
Haute-Saône	19 800	20 818	51%	10	80%
Jura	17 300	37 398	68%	5	80%
Territoire-de-Belfort	12 800	48 176	79%	5	40%
Région	110 609	82 240	43%	6	67%
Total	390 459	656 601	63%	60	58%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Côte-d'Or :

SDAT : projet construit entre le SPIP et la SDAT à l'attention des personnes sous-main de justice. Dans le cadre de l'accompagnement social global proposé, le service met en œuvre une prestation soins qui regroupe l'accès aux soins, le maintien des soins (somatiques, psychologiques et

addictologiques) et la définition du projet de soins. En 2023, 38 personnes ont bénéficié de cette action.

Doubs :

Commune de Besançon : action à l'attention des nouveaux étudiants bisontins. A cours de la journée d'accueil des nouveaux étudiants, la ville organise des actions de prévention en journée et lors de l'évènement festif en soirée : stand d'information sur les dispositifs de prévention des risques (alcool, cannabis, IST, son, etc.). Des plaquettes d'information et du matériel de prévention sont distribués à cette occasion. La ville organise également des maraudes (hors vacances scolaires) de prévention et de réduction des risques en collaboration avec les associations spécialisées afin de toucher la population estudiantine et a créé un guide à destination des consommateurs et d'une vidéo de sensibilisation.

Nièvre :

Bureau Information jeunesse de la Nièvre : tenue de stands de prévention sur des manifestations festives/publiques et lieux de rassemblement de nombreux jeunes avec la transmission d'informations sur les effets des conduites à risques sur la santé. Trois kits de prévention (alcool, sexualité et audition) ont pu être partagés à cette occasion et d'autres matériels de réduction des risques (des bouchons d'oreilles, des préservatifs, des éthylotests et des protections de verre anti-drogue) sont distribués gratuitement sur les stands. Cette action s'est déployée sur 12 évènements festifs en 2023.

Haute-Saône :

UDAF 70 et Addictions France : actions à l'attention des jeunes et de leur famille pour le développement des compétences psycho-sociales. En complément des interventions de prévention réalisées auprès des jeunes dans le cadre scolaire, plusieurs interventions auprès des adultes sous différents formats sont organisées : rencontre, conférence-spectacle.

Saône-et-Loire :

Sauvegarde 71 : déploiement du programme TAPAJ. En 2023, ce programme de réinsertion a permis de redonner confiance à des jeunes en très grande difficulté sociale, professionnelle. 16 jeunes inscrits sont intervenus sur des plateaux de travail mis en place. La tranche d'âge des inscrits se situe entre 16 à 27 ans avec une moyenne d'âge de 22 ans.

Yonne :

Addiction France : création d'un théâtre-conférences sur « la place du trauma dans les addictions » dans le cadre d'un atelier avec les usagers du CSAPA et du CAARUD. L'action a été conduite en deux temps : mise en place d'un atelier théâtre au sein du CSAPA/CAARUD afin de créer la pièce puis deux représentations suivies d'une conférence animée par deux psychologues du CSAPA.

Bretagne

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	397 400	**22%**
Prévention		**216 776**	55%
	Milieu scolaire	58 300	27%
	Enseignement supérieur	5 000	2%
	Milieu festif	100 800	46%
	Milieu professionnel	18 300	8%
	Addictions sans produit	16 500	8%
	Autres	17 876	8%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**72 850**	**18%**
	Public sous-main de justice	60 850	84%
	Délinquance et entrée dans le trafic	2 500	3%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	9 500	13%
Populations vulnérables		**48 274**	**12%**
	Populations en errance	8 000	17%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	6 000	12%
	Femmes	9 500	20%
	Autres	24 774	51%
Formation		**8 500**	2%
Etudes, diagnostics et communication		**51 000**	**13%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**1 382 364**	**78%**
ARS		341 696	25%
Cohésion sociale (DDCS)		19 592	1%
FIPD		10 500	1%
Politique de la ville		5 000	0%
PDASR		-	0%
Justice		39 002	3%
Etat (autres)		50 965	4%
Collectivités territoriales		436 172	32%
Associations		384 150	28%
Autres		95 287	7%
FINANCEMENT TOTAL		**1 779 764**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**en €uros**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Côtes d'Armor	61 200	210 135	40%	19	84%
Finistère	93 000	156 006	48%	20	80%
Ille-et-Vilaine	96 100	506 386	65%	18	83%
Morbihan	75 100	217 680	78%	11	55%
Région	72 000	-	-	7	86%
Total	397 400	1 382 364	78%	68	78%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Côtes d'Armor :
La tribu de Tachenn : action de soutien de jeunes ni en éducation ni en formation à travers la mise en œuvre de chantiers de sylviculture, sur le principe de la libre adhésion. Cela s'organise autour de chantiers de 9h à 17h du lundi au vendredi une semaine par mois, sans produit et permettant d'accéder à des bilans de santé, un accompagnement administratif. Les chantiers sont suivis d'une formation de sylviculture.

Finistère :
Association Polysonnance : interventions régulières à l'espace jeune et en milieu scolaire sur la thématique des réseaux sociaux et des usages problématiques des écrans. L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes des risques auxquels ils sont exposés sur les réseaux sociaux et la mise en place d'un dialogue entre les générations sur le bon usage des écrans. Plusieurs outils sont mobilisés : théâtre-forum, animation à partir d'un jeu de plateau, temps de jeux vidéo intergénérationnel, conférences à destination des parents. Plus de 800 jeunes ont bénéficié d'au moins une de ces actions en 2023.

Ille-et-Vilaine :
Commune de Rennes : soutien au dispositif Noz'Ambule qui vise à assurer la médiation dans l'espace public, la prévention des risques liés aux pratiques festives et la surveillance des évolutions des comportements et consommations de substances psychoactives. Ces actions visent à la fois l'espace public pendant les horaires des soirées que des activités de prévention ciblées sur les « before », en lien avec les cités universitaires, et les « after », en partenariat avec les établissements de nuits.

Morbihan :
Préfecture : déploiement du Label Night. Une charte départementale pour la vie nocturne fixe les objectifs prioritaires à mettre en œuvre en terme de réduction des nuisances à l'extérieur des établissements, de prévention de la consommation à risque d'alcool et de lutte contre l'insécurité routière, les consommations d'autres substances psychoactives, les violences sexistes et sexuelles ou encore des troubles à la tranquillité publique. Cette charte départementale introduit l'attribution d'un label départemental visant à valoriser les lieux (discothèques, bars de nuit) qui s'impliquent pour le bien être de leur clientèle. Un partenariat a été signé avec Addiction France pour l'instruction, le suivi et l'accompagnement du label. L'adhésion des établissements se fait sur la base du volontariat. Aujourd'hui, une dizaine d'établissements sont labellisés et ce dispositif entend monter en puissance pour se généraliser à l'ensemble des établissements de nuit du Morbihan.

Région Bretagne :

Libertés Couleurs : le projet « Tu fais quoi ce soir ? » vise à sensibiliser les jeunes de 16 à 20 ans aux comportements à risques liés à la consommation de substances psychoactives lors des soirées festives. À travers un simulateur interactif offrant 200 scénarios différents, les participants sont invités à faire des choix et à vivre les aléas d'une soirée festive. Ce dispositif encourage les comportements responsables et renforce les compétences psycho-sociales des jeunes. Après le jeu, des discussions collectives permettent de déconstruire les représentations et d'aborder les impacts de la consommation d'alcool, tout en pouvant discuter également du tabac, du cannabis et d'autres substances selon les besoins des participants.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	309 987	**33%**
Prévention		**222 882**	72%
	Milieu scolaire	143 726	64%
	Enseignement supérieur	5 800	3%
	Milieu festif	27 500	12%
	Milieu professionnel	7 750	3%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	38 106	17%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**11 318**	**4%**
	Public sous-main de justice	6 750	60%
	Délinquance et entrée dans le trafic	768	7%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	3 800	34%
Populations vulnérables		**25 232**	**8%**
	Populations en errance	5 100	20%
	Jeunes consommateurs	14 300	57%
	Soutien à la parentalité	1 332	5%
	Femmes	2 000	8%
	Autres	2 500	10%
Formation		**35 155**	11%
Etudes, diagnostics et communication		**7 400**	**2%**
Autres		**8 000**	**3%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**621 543**	**67%**
ARS		394 337	63%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		2 000	0%
Politique de la ville		-	0%
PDASR		-	0%
Justice		19 300	3%
Etat (autres)		35 277	6%
Collectivités territoriales		11 041	2%
Associations		-	0%
Autres		159 588	26%
FINANCEMENT TOTAL		**931 530**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**en €uros**	**€uros**	%	Nombre	Taux de reconduction
Cher	49 000	166 042	77%	23	70%
Eure-et-Loir	66 000	151 842	70%	8	75%
Indre	22 000	52 867	71%	5	60%
Indre-et-Loire	49 987	-	0%	4	100%
Loiret	70 000	122 073	64%	12	83%
Loir-et-Cher	31 000	14 211	31%	9	100%
Région	22 000	-	0%	7	86%
Total	309 987	621 543	67%	68	82%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Eure-et-Loir :

La compagnie Masquarades : développement des compétences psycho-sociales de jeunes grâce à un spectacle de médiation théâtrale interactif et immersif intitulé « Celle qui cool en moi » sur l'addiction aux substances psychoactives. Entre chacune des trois parties du spectacle, un débat s'intercale avec des professionnels (sécurité routière, gendarmerie).

Indre-et-Loire :

Association promotion pour la santé, ESJ 37 et le point accueil écoute jeune : projet pour développer des actions de prévention des conduites addictives dans le cadre extra-scolaire au sein de la coordination d'acteurs intervenant en addictologie. Ces actions ont été financées dans ce cadre et ont été coordonnées dans le cadre de la coordination départementale de prévention des conduites addictives pilotée par la cheffe de projet MILDECA. Descriptif des actions :

- Projet d'atelier « Estime de soi » avec 50 ateliers organisés sur le terrain pour renforcer les compétences psychosociales. Ils ont été organisés auprès de 300 jeunes de 0 à 25 ans ;
- Projet parentalité avec des actions collectives auprès de plus de 275 parents ;
- Actions de prévention auprès des jeunes suivis par la PJJ ;
- Actions de prévention auprès des jeunes résidant dans un foyer de jeunes travailleurs ;
- Formation des bénévoles du festival Terre de sons et actions de prévention en milieu festif.

Loir-et-Cher :

Addiction France : stage « route, addiction, justice » à l'attention de personnes suivies par le SPIP. Ce stage se déroule sur deux journées espacées d'une semaine. Le jour 1 est animé par une psychologue de la prévention routière et aborde avec les individus leur rapport à la loi, le sens de la sanction, le rapport avec le risque encouru pour la collectivité et pour soi. La seconde journée est animée par un professionnel d'Addiction France sur les substances psychoactives, leurs effets et leurs dangers, la mise en œuvre d'une autoévaluation et l'initiation d'une approche motivationnelle. L'après-midi de la deuxième journée est animé par un bénévole de l'association vie libre et le SPIP sur le partage du vécu et la sensibilisation des stagiaires.

Loiret :

Prévention plurielle : le projet « les noctambules » prévoit des déambulations dans des quartiers définis d'Orléans de 20h30 à 23h30 (avec 30 minutes supplémentaires de débriefing) sur une période

allant d'octobre à mi-novembre, assurées par des relais-santé, formés aux thématiques de santé et à l'intervention dans l'espace public. L'idée est de privilégier la prévention par les pairs et l'aller-vers sur l'espace public pour aborder les jeunes et initier des échanges sur les pratiques festives. Au cours de ces échanges, l'objectif est d'informer les jeunes sur les risques liés à leur pratique festive, réduire les risques en prodiguant des conseils, promouvoir des alternatives de déplacements sécurisés (Sam, transports en commun), favoriser le vivre ensemble et le respect partagé sur l'espace public et donner des outils de prévention et délivrer des messages simples et appropriables. Près de 650 personnes ont été abordées dans ce cadre en 2023.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	83 838	**24%**
Prévention		**67 678**	81%
	Milieu scolaire	36 083	53%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	6 575	10%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	18 500	27%
	Autres	6 520	10%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**2 500**	**3%**
	Public sous-main de justice	2 500	100%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		**12 260**	**15%**
	Populations en errance	10 560	86%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	-	0%
	Autres	1 700	14%
Formation		**1 400**	2%
Etudes, diagnostics et communication		**-**	**0%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**268 863**	**76%**
ARS		92 400	34%
Cohésion sociale (DDCS)		11 357	4%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		27 000	10%
PDASR		-	0%
Justice		-	0%
Etat (autres)		22 800	8%
Collectivités territoriales		63 478	24%
Associations		-	0%
Autres		51 828	19%
FINANCEMENT TOTAL		**352 701**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**en €uros**	**en €uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Haute-Corse	31 718	98 657	31%	8	71%
Corse du Sud + région	34 120	83 706	0%	9	56%
Total	83 838	268 863	76%	18	76%

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	771 741	**43%**
Prévention		**341 898**	44%
	Milieu scolaire	155 220	45%
	Enseignement supérieur	1 235	0%
	Milieu festif	56 226	16%
	Milieu professionnel	12 500	4%
	Addictions sans produit	51 400	15%
	Autres	65 317	19%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**192 832**	**25%**
	Public sous-main de justice	117 155	61%
	Délinquance et entrée dans le trafic	20 220	10%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	55 457	29%
Populations vulnérables		**203 684**	**26%**
	Populations en errance	116 114	57%
	Jeunes consommateurs	23 000	11%
	Soutien à la parentalité	1 040	1%
	Femmes	31 850	16%
	Autres	31 680	16%
Formation		**22 327**	3%
Etudes, diagnostics et communication		**8 500**	**1%**
Autres		**2 500**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**1 029 281**	**57%**
ARS		260 444	25%
Cohésion sociale (DDCS)		288	0%
FIPD		39 020	4%
Politique de la ville		32 250	3%
PDASR		15 270	1%
Justice		16 454	2%
Etat (autres)		115 799	11%
Collectivités territoriales		219 236	21%
Associations		19 821	2%
Autres		310 699	30%

FINANCEMENT TOTAL	**1 801 022**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**en €uros**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Bas-Rhin	155 000	-	0%	20	80%
Haut Rhin	104 741	207 692	66%	9	44%
Aube	44 000	92 500	68%	11	20%
Haute-Marne	24 500	93 493	79%	12	55%
Marne	79 500	17 878	18%	17	25%
Ardennes	38 000	291 118	88%	10	35%
Meurthe-et-Moselle	102 500	94 814	48%	13	38%
Meuse	26 000	45 466	64%	9	78%
Moselle	146 500	186 320	56%	24	54%
Vosges	51 000	-	0%	10	90%
Région	**-**	**-**	**-**	0	**0%**
Total	771741	1029281	57%	135	47%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Ardennes :

Lycée des métiers de Bazeilles : réalisation d'actions de sensibilisation visant le développement des compétences psycho-sociales chez les élèves du lycée. Pour cela, le lycée a mis en place l'intervention d'un intervenant d'un cabinet de conseil en addictologie et mis en place des actions telles qu'une activité de création artistique en partenariat avec le professeur d'arts appliqués sur la thématique des substances psychoactives.

Marne :

Communauté d'agglomération d'Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne : accompagnement du projet Juin sans Joint : mois dédié à la prévention des addictions avec des journées spéciales avec conférences, stands et tables rondes, à destination du grand public et des professionnels, ateliers d'art thérapie, spectacles débats, groupes de parole, promotion de la pratique sportive, projection débat et expositions.

Meurthe-et-Moselle :

Protection judiciaire de la jeunesse (GIP prévention) : création et déploiement d'un espape game « addictions et sécurité routière » à l'attention des jeunes vulnérables du territoire.

Meuse :

Addiction France : organisation de deux soirées à destination des adolescents, réfléchies et travaillées par les jeunes (notions de dangers routiers sous l'influence des produits psychoactifs évoquées) :

- Présence de la sécurité routière avec le simulateur de scooter ou 4 roues ;
- Stands de prévention et de promotion de la santé, par des partenaires en co-animation avec les jeunes formés par les pairs ;
- Création de pages sur les réseaux-sociaux et sites internet dédiés aux soirées, animées par des jeunes.

Moselle :

Wimoov Grand Est : organisation d'ateliers de sensibilisation des risques liés aux substances psychoactives et la sécurité routière en partenariat avec 5 missions locales, 5 CFA du département et 5 lycées professionnels de la Moselle. Les ateliers sont composés :

- D'outils d'animations (supports, quizz, vidéo), logiciel Simalc, valise dose bar, parcours multirisque/lunettes de simulation, éthylotests connectés et chimiques ;
- D'outils de communication: newsletter, communiqués de presse, web communication/posts sur les réseaux sociaux, kakémonos/affiches.

Bas-Rhin :

Association Ithaque : équipe de prévention des risques en milieu festif et coordination du dispositif KATIMINUIT. Cette équipe intervient dans différents événements culturels tels que des festivals, des salles de concerts, des événements dits "grand public" et des free party. Elle organise une veille sanitaire avec présence d'une infirmière, distribue du matériel de réduction des risques et conseils. Elle peut également distribuer des kits festifs pour des soirées "privées" et peut dispenser des conseils d'orientations sur demande. Sur 2023, l'équipe est intervenue au cours de 51 évènements (dont 6 free party) et 18 000 personnes ont pu bénéficier des actions.

Haut-Rhin :

Le Cap : formation au repérage des différents types de conduites addictives des agents des forces de l'ordre (policiers municipaux et nationaux, gendarmes) et des coordinateurs sécurité des communes. Cette formation a deux grands objectifs : former les forces de sécurité au repérage des personnes sous cuites addictives afin de les orienter si besoin et les former aux interdits protecteurs, afin qu'il puisse organise des contrôles des débitants.

Vosges :

Association Terres à vivre : mise en place d'un Centre de suivi et prise en charge des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales (CPCA). Ce centre vise à prévenir la récidive de la violence et l'aggravation des risques par une prise en charge spécialisée, à travers la mise en place d'un accompagnement au sein d'un parcours coordonné, inter-partenarial et sécurisé par les professionnels du centre (CPCA). Plusieurs actions sont mises en œuvre dans ce cadre : permanence d'accueil et d'écoute, accès et maintien dans un parcours de soin, accompagnement thérapeutique individuel et collectif, groupes de parole, actions de responsabilisation « violence et parentalité ».

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
CREDITS MILDECA	**(type d'actions)**	736 889	**31%**
Prévention		**424 527**	58%
	Milieu scolaire	230 411	54%
	Enseignement supérieur	2 500	1%
	Milieu festif	65 509	15%
	Milieu professionnel	37 150	9%
	Addictions sans produit	15 000	4%
	Autres	73 957	17%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**229 312**	**31%**
	Public sous-main de justice	87 440	38%
	Délinquance et entrée dans le trafic	60 600	26%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	81 272	35%
Populations vulnérables		**75 150**	**10%**
	Populations en errance	45 500	61%
	Jeunes consommateurs	7 000	9%
	Soutien à la parentalité	22 650	30%
	Femmes	-	0%
	Autres	-	0%
Formation		**7 900**	1%
Etudes, diagnostics et communication		**-**	**0%**
Autres		**-**	**0%**
COFINANCEMENTS		**1 616 125**	**69%**
ARS		121 074	7%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		47 800	3%
Politique de la ville		188 282	12%
PDASR		8 932	1%
Justice		18 183	1%
Etat (autres)		112 809	7%
Collectivités territoriales		489 526	30%
Associations		114 777	7%
Autres		514 742	32%
FINANCEMENT TOTAL		**2 353 014**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**€**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Nord	250 031	525 305	68%	27	39%
Pas-de-Calais	184 388	340 293	65%	32	59%
Aisne	63 698	53 791	46%	22	73%
Oise	67 050	491 197	88%	12	83%
Somme	97 223	97 983	50%	16	56%
Région	74 500	107 556	59%	7	86%
Total	736 889	1 616 125	69%	68	66%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Aisne :

Commune de Chauny : organisation d'un village de prévention de la délinquance et de la sécurité routière sur la commune avec la visite des élèves des établissements scolaires de la commune. Quelques stands : L'Escadron de Sécurité Routière de la Gendarmerie – la Maison de prévention et de protection des familles de la gendarmerie de l'Aisne – la prévention routière – Le centre de secours des pompiers – La Police Municipale - l'automobile club - La Protection judiciaire de la jeunesse - la communauté professionnelle territoriale de santé, etc.

CIJ : stand d'information et de prévention santé dans le cadre de la vie festive sur 32 manifestations. Sur le stand, plusieurs animations étaient disponibles (parcours lunettes simulation d'ébriété, etc.), information sur le GHB et distribution de capuchons de verres réutilisables, atelier de création de cendriers portatifs ou encore création de dessous de verres avec des messages de prévention.

Association Multicité : ensemble d'actions à l'attention des jeunes du territoire pour renforcer les compétences psycho-sociales et prioritairement à destination des jeunes issus des territoires prioritaires de la politique de la ville. Au cours des actions mentionnées ci-dessous, près de 350 jeunes ont été sensibilisés et 91% sont issus d'un QPV grâce à l'aller-vers permis par l'Inno'van.

- 1 animation estivale à destination de 20 jeunes (de 11 à 13 ans) sur les effets du protoxyde d'azote en s'appuyant sur des vidéos Youtube/TikTok, des supports auxquels les jeunes sont réceptifs ;
- 4 actions en proximité dans la rue sur la période estivale concernant la consommation d'alcool chez les jeunes et la reprise festive ;
- 1 matinale enfants/parents sur la prévention des conduites addictives à la rentrée 2023 en sixième ;
- Le lien avec le CLSPD ;
- Nouveau sujet la prévention des jeux d'argent et de hasard : Intervention d'une avocate pour un rappel à la loi (sous forme d'animation pédagogique et interactive) ;
- Enfin, dernière action en lien avec l'appel à projet MILDECA 2023 : la semaine de la santé chez les jeunes d'une durée de 4 jours avec un groupe de 15 jeunes (mixte et âgés de 13 à 17 ans) et pratique d'activités sportives gratuites et atelier cuisine en soirée pour faire des messages de prévention nutritionnelle ;
- 4 actions pédagogiques en lien avec les thématiques suivantes : IST/MST et focus sur le SIDA - le cyber harcèlement.

Oise :

Relai jeunesse du Beauvaisis : projet pluridisciplinaire mêlant arts plastiques, français, EMC, SVT et fait intervenir professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la santé. Le projet se décline en 3 axes :

- S'informer et informer : connaissances des différents champs d'addiction
 → par les arts plastiques : recherches, créations d'affiches, expositions, …
 → par les interventions sous forme de jeux de sociétés crées pour cela, sur le thème des addictions
- Accompagner
- Suivre (points de rencontre balisés dans le temps)

Pas-de-Calais :

Association ABCD : afin d'apporter une réponse de proximité rapide aux populations du bassin de vie d'Aire-sur-la-Lys a été mis en place un intervenant social en addictologie. Ce dernier réalise des actions de prévention, d'évaluation d'orientation et d'accompagnement des personnes qui sont orientées vers lui par différents services (SPIP, Gendarmerie, CCAS). Il a également participé à des actions d'aller-vers via des maraudes et des actions collectives de prévention auprès de certains publics.

Somme :

Fédération des chasseurs de la Somme : l'action vise à équiper la fédération des chasseurs pour qu'ils puissent mettre en place des actions de prévention de la consommation d'alcool lors de l'activité cynégétique dans le département.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	1 522 796	**10%**
Prévention		**651 351**	43%
	Milieu scolaire	285 829	44%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	121 500	19%
	Milieu professionnel	34 350	5%
	Addictions sans produit	12 000	2%
	Autres	197 672	30%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**214 882**	**14%**
	Public sous-main de justice	130 700	61%
	Délinquance et entrée dans le trafic	6 500	3%
	Conduites dopantes et médicaments	5 000	2%
	Tabac et boissons alcoolisées	72 682	34%
Populations vulnérables		**602 443**	**40%**
	Populations en errance	221 232	37%
	Jeunes consommateurs	39 336	7%
	Soutien à la parentalité	11 100	2%
	Femmes	20 000	3%
	Autres	310 775	52%
Formation		**44 120**	3%
Etudes, diagnostics et communication		**10 000**	**1%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**13 071 055**	**90%**
ARS		2 334 892	18%
Cohésion sociale (DDCS)		12 917	0%
FIPD		170 650	1%
Politique de la ville		36 662	0%
PDASR		37 477	0%
Justice		12 425	0%
Etat (autres)		386 823	3%
Collectivités territoriales		1 632 624	12%
Associations		30 000	0%
Autres		8 416 585	64%
FINANCEMENT TOTAL		**14 593 851**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**€**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Essonne	89 362	174 175	66%	16	88%
Hauts-de-Seine	97 991	7 707 066	99%	20	40%
Paris	584 679	1 473 063	72%	31	39%
Seine-et-Marne	97 991	237 578	71%	12	75%
Seine-St-Denis	183 732	1 198 349	87%	14	43%
Val-de-Marne	85 742	321 179	79%	16	63%
Val-d'Oise	110 239	177 767	62%	18	39%
Yvelines	85 742	382 083	82%	42	83%
Région	187 318	1 399 795	88%	15	80%
Total	1522796	13071054,8	90%	184	61%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Paris :

Groupe SOS Solidarités : projet de remobilisation et de réinsertion d'usagers de crack par le travail, inspiré du dispositif TAPAJ. L'objectif principal est de remobiliser des personnes très éloignées de la vie sociale et donc du travail, à leur rythme, petit à petit. Les personnes peuvent ainsi s'inscrire pour participer à :

- Des heures de travail (chantiers, travaux d'élagage, de peinture, ramassage des encombrants, etc.) ;
- Des ateliers de remobilisation animés par un travailleur social (pour échanger collectivement sur les difficultés rencontrées lors des chantiers et travailler à la levée des freins) ;
- Des activités thérapeutiques / occupationnelles (découverte de quartiers sous le prisme culturel, musée, sport, etc.).

Plus de 620 personnes ont été prises en charge depuis août 2023.

Seine-et-Marne

Addiction France : déploiement du programme TAPAJ.

Essonne :

Addiction France : mise en œuvre d'actions de prévention hors du cadre scolaire, au sein des structures périscolaires, jeunesse et loisirs ainsi que dans le cadre d'évènements sportifs, festifs ou culturels. Ces actions visent à développer les compétences psycho-sociales des plus jeunes. Les méthodes participatives et les actions élaborées par les pairs sont privilégiées. Les parents sont également une des cibles du projet.

Val-de-Marne :

Réseau InfoJeunes du Val-de-Marne : organisation d'une journée départementale de prévention contre l'usage excessif des écrans et des jeux vidéo « A fond les manettes, mode prévention activé ». Cette journée a été organisée par les 24 structures labellisées « information jeunesse » du département et le SDJES. Chaque jeune qui souhaitait participer à une activité ludique (bornes d'arcade, réalité virtuelle, Home Circuit Mario, etc.) était dans l'obligation de débloquer un tampon de prévention auprès des stands partenaires. Quatre espaces de couleur ont été organisés, chacun associé à un personnage de jeu vidéo mais également à une activité ludique et à quatre partenaires

de prévention experts sur différentes thématiques. Cette journée a mobilisé une centaine d'acteurs (exposants, une classe de lycéens de Créteil pour l'accueil, informateurs jeunesse, partenaires) et permis de sensibiliser plus de 250 jeunes ainsi que leur famille et les professionnels enfance et jeunesse qui les accompagnaient. L'action se renouvèlera en décembre 2024.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	355 592	**33%**
Prévention		**207 750**	58%
	Milieu scolaire	100 158	48%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	37 000	18%
	Milieu professionnel	1 440	1%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	69 152	33%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**83 326**	**23%**
	Public sous-main de justice	68 326	82%
	Délinquance et entrée dans le trafic	10 000	12%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	5 000	6%
Populations vulnérables		**48 881**	**14%**
	Populations en errance	26 120	53%
	Jeunes consommateurs	8 727	18%
	Soutien à la parentalité	9 794	20%
	Femmes	4 240	9%
	Autres	-	0%
Formation		**15 635**	4%
Etudes, diagnostics et communication		**-**	**0%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**718 861**	**67%**
ARS		560 484	78%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		16 960	2%
PDASR		1 000	0%
Justice		20 064	3%
Etat (autres)		25 536	4%
Collectivités territoriales		48 058	7%
Associations		2 400	0%
Autres		44 359	6%
FINANCEMENT TOTAL		**1 074 453**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**€**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Calvados	74 621	71 408	67%	11	91%
Manche	40 386	26 522	49%	2	50%
Orne	49 010	45 465	40%	9	100%
Eure	62 880	116 020	48%	9	78%
Seine-Maritime	128 695	459 446	65%	40	75%
Région	-	-	78%	0	0%
Total	355 592	718 861	43%	71	66%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Calvados :

Association ESI 14 : prévention des pratiques addictives sur le territoire du Pays d'Auge par le biais de 4 modules de formation et temps d'échange des acteurs de premières lignes, des ateliers de développement des compétences psychosociales et la tenue de stand au cours de manifestations et d'évènements.

Manche :

Maison pour tous Léo Lagrange (Cherbourg-en-Cotentin) : l'objectif de l'action est d'agir avec les parents pour viser le bien-être des adolescents et prévenir leurs conduites à risques en s'appuyant sur les CPS. Pour cela, plusieurs actions ont été menées :

- 3 conférences dans les 2 QPV de Cherbourg en présence d'une trentaine de parents
- 24 cafés bricole en présence d'une vingtaine de parents et plus
- 4 ateliers parents/ados qui ont accueilli une quinzaine de jeunes et une vingtaine de parents
- Formation des professionnels pour faire émerger une culture commune

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
CREDITS MILDECA	**(type d'actions)**	786 400	**16%**
Prévention		**419 638**	53%
	Milieu scolaire	154 410	37%
	Enseignement supérieur	9 000	2%
	Milieu festif	146 668	35%
	Milieu professionnel	21 400	5%
	Addictions sans produit	14 610	3%
	Autres	73 550	18%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**119 600**	**15%**
	Public sous-main de justice	89 500	75%
	Délinquance et entrée dans le trafic	23 600	20%
	Conduites dopantes et médicaments	3 000	3%
	Tabac et boissons alcoolisées	3 500	3%
Populations vulnérables		**196 555**	**25%**
	Populations en errance	77 461	39%
	Jeunes consommateurs	46 806	24%
	Soutien à la parentalité	18 200	9%
	Femmes	12 300	6%
	Autres	41 788	21%
Formation		**23 029**	3%
Etudes, diagnostics et communication		**10 024**	**1%**
Autres		**17 554**	**2%**
COFINANCEMENTS		**4 264 991**	**84%**
ARS		2 405 688	56%
Cohésion sociale (DDCS)		151 326	4%
FIPD		36 675	1%
Politique de la ville		11 500	0%
PDASR		35 100	1%
Justice		301 059	7%
Etat (autres)		192 048	5%
Collectivités territoriales		482 756	11%
Associations		22 090	1%
Autres		626 749	15%
FINANCEMENT TOTAL		**5 051 391**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**€**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Dordogne	48 695	61 483	56%	13	77%
Gironde	187 261	1 831 145	91%	25	87%
Landes	46 195	72 192	61%	10	80%
Lot-et-Garonne	41 536	85 496	67%	11	55%
Pyrénées-Atlantiques	63 250	127 841	67%	12	92%
Corrèze	33 877	61 106	64%	12	50%
Creuse	19 898	287 152	94%	7	57%
Haute-Vienne	48 188	114 151	70%	21	67%
Charente	38 456	299 091	89%	9	78%
Charente Maritime	61 594	456 175	88%	13	85%
Deux-Sèvres	43 116	183 167	81%	12	42%
Vienne	59 334	90 800	60%	15	67%
Région	95 000	595 192	86%	6	67%
Total	786 400	4 264 991	84%	166	69%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Charente :

Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine : l'objectif de l'action est d'assurer la concertation et la coordination des acteurs de terrain de prévention des addictions sur le département de la Charente. Le COPRAD se réunit en formation plénière quatre fois par an, complétée par des commissions spécifiques, des groupes de travail, pour échanger autour de sujets spécifiques, par thématique, public ou pour coordonner une action commune des membres du réseau. Le COPRAD a démontré toute son utilité lors de l'élaboration de la déclinaison départementale de la SIMCA 2023-2027, réalisée entre juin et octobre 2023. L'appel à ce réseau a permis de mobiliser un large panel d'acteurs issus de nombreux horizons et d'identifier très rapidement les acteurs pertinents en fonction des axes de travail définis par la stratégie nationale. Le COPRAD favorise également la mise en œuvre du plan départemental, les séances plénières et certains ateliers de travail étant désormais tournés à titre principal vers cet objectif.

Charente-Maritime :

Commune de La Rochelle : développer le dispositif de prévention et de réduction des risques « veille sur tes amis » sur le territoire rochelais. A l'occasion de grandes manifestations, dont les Francofolies, un « réseau jeune » organise des actions telles que « la prévention et la réduction des risques en milieu festif » auprès des étudiants du groupes Excélia ou des volontaires du service civique. Depuis mars 2023, une présence mensuelle est assurée dans les bus de nuit puis dans les bus du réseau urbain pour échanger avec les jeunes sur le thème de la fête. Des maraudes sont également réalisées pour aller vers les jeunes.

Corrèze :

Ligue contre le Cancer : mise en place d'un programme d'éducation à la santé par les pairs auprès des classes de SEGPA dans plusieurs établissements du département et à l'EREA de Meymac. Tout au long de l'année, un accompagnement est assuré auprès des établissements promoteurs de santé par

l'association avec des prolongements spécifiques au sein de chaque établissement selon la motivation de la communauté éducative.

Gironde :

CEID Addictions : dispositif mobile de réduction des risques dans des milieux festifs – « hangover café » - pour que les consommateurs finissent la nuit dans les meilleures conditions possibles et en sécurité. Le dispositif est structuré autour d'un espace de repos et de restauration mobile (truck aménagé avec auvent). Les équipes travaillent sur des outils d'animation qui amènent les usagers à participer directement aux actions de prévention (roue de la chance, quizz, porteur de paroles, interview, ...) en les interpellant pour savoir ce qu'ils aimeraient retrouver dans le bus. L'équipe est de plus en plus reconnue sur la ville de Bordeaux, avec des allers-retours efficients entre les activités de bus diurnes et nocturnes.

Landes :

Les étoiles des Pyrénées (LEDP) : prévention santé en milieu festif au cours des férias de Dax. Intervention, axée autour de l'accueil du public, dans un esprit d'ouverture et de non-jugement, au contact de personnes fréquentant les milieux festifs, d'ouvrir le dialogue autour des produits à risques avec un focus sur les conduites à risques. Près de 1400 personnes ont pu bénéficier de contrôles d'alcoolémie volontaires via un éthylotest électronique permettant le recueil de données anonymes à des fins de statistiques et bénéficier de matériel de réduction des risques.

Lot-et-Garonne :

Association La Sauvegarde : organisation de trois journées de sensibilisation aux risques routiers et aux produits addictifs à destination des étudiants du département. Au cours de la demi-journée de sensibilisation routière, plusieurs « animations » sont disponibles : voiture tonneau, parcours lunette de simulation alcool en voiture auto-école, parcours à pied avec lunette de simulation, constat amiable, quizz sur les idées préconçues sur la sécurité routière.

Pyrénées-Atlantiques :

Association Gadjé Voyageurs : plan de prévention des addictions à destination des jeunes issus des familles des gens du voyage. Les différentes actions sont menées en alternance par les référentes de santé, famille et numérique du centre social. A l'issue des différentes actions, les membres ont repéré les jeunes les plus fragilisés et concernés par ces problématiques et de les accompagner individuellement. Ils ont travaillé à la fois avec eux et leurs familles en vue de leur apporter des solutions adaptées et éventuellement les orienter vers les partenaires adéquats.

Deux-Sèvres :

Athlétique Rugby Club de Chauray : organisation de stands de prévention sur les conduites à risque animés par la Police nationale au sein du village rugby de la ville de Chauray pendant la coupe du monde de rugby 2023.

Haute-Vienne :

Association Aroeven : sensibilisation des jeunes à l'utilisation raisonnée des écrans (internet, réseaux sociaux, téléphone, jeux-vidéos) grâce à l'accompagnement d'une réflexion partagée entre parents d'élèves et personnels sur la question des pratiques d'écran :

- Participer à un temps d'échange entre parents et personnels sur la thématique des écrans (bon usage, risques) ;
- Accompagner les parents et personnels dans leur relation éducative avec leurs enfants au regard de leurs pratiques ;
- Échanger sur les pratiques d'accompagnement parental.

Sur temps scolaire, à la demande des établissements :

- Mises en place d'activités basées sur l'échange et le partage d'expérience ;

- Construction de définition communes et apports de connaissances nouvelles ;
- Exercices d'auto-positionnement et de réflexion quant à sa propre utilisation des écrans.
- Word-café, apports théoriques, etc.

Nouvelle-Aquitaine :

Avenir Santé : programme régional de prévention des conduites addictives à destination des publics jeunes en situation de vulnérabilité. 55 actions de prévention et réduction des risques, réparties sur 12 départements et réalisées par une équipe de jeunes intervenants spécialement formés à cet effet (volontaires en service civique et salarié). Ces intervenants, âgés de 18 à 25 ans, ont bénéficié d'une formation initiale. Ces actions ont été menées auprès de différents publics (étudiants, festivaliers, élèves de MFR etc.) dans une approche participative. On recense 21 161 bénéficiaires du programme, soit le double de l'objectif initial fixé à 8 000, 358 orientés vers des structures ressources (objectif initial fixé à 200) et 19 995 outils de prévention récupérés par les jeunes.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
CREDITS MILDECA	**(type d'actions)**	727 879	**31%**
Prévention		**497 785**	68%
	Milieu scolaire	176 310	35%
	Enseignement supérieur	8 000	2%
	Milieu festif	212 917	43%
	Milieu professionnel	21 274	4%
	Addictions sans produit	19 050	4%
	Autres	60 234	12%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**97 796**	**13%**
	Public sous-main de justice	66 496	68%
	Délinquance et entrée dans le trafic	15 500	16%
	Conduites dopantes et médicaments	12 800	13%
	Tabac et boissons alcoolisées	3 000	3%
Populations vulnérables		**115 598**	**16%**
	Populations en errance	30 308	26%
	Jeunes consommateurs	14 000	12%
	Soutien à la parentalité	9 290	8%
	Femmes	8 500	7%
	Autres	53 500	46%
Formation		**11 800**	2%
Etudes, diagnostics et communication		**4 900**	**1%**
Autres		**-**	**0%**
COFINANCEMENTS		**1 635 426**	**69%**
ARS		413 321	25%
Cohésion sociale (DDCS)		7 000	0%
FIPD		84 986	5%
Politique de la ville		35 700	2%
PDASR		68 278	4%
Justice		9 714	1%
Etat (autres)		191 731	12%
Collectivités territoriales		415 148	25%
Associations		69 053	4%
Autres		340 495	21%
FINANCEMENT TOTAL		**2 363 305**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**€**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Aude	39 750	120 244	75%	11	88%
Gard	74 075	364 026	83%	19	40%
Hérault	116 363	138 075	54%	25	39%
Lozère	16 733	64 748	79%	8	75%
Pyrénées-Orientales	64 446	248 462	79%	17	43%
Ariège	26 398	-	0%	11	63%
Aveyron	33 941	-	0%	12	39%
Gers	21 301	41 996	66%	8	83%
Haute-Garonne	155 335	429 120	73%	18	80%
Hautes-Pyrénées	33 941	-	0%	11	75%
Lot	22 625	55 534	71%	8	82%
Tarn	45 257	22 853	34%	16	74%
Tarn-et-Garonne	37 714	74 657	66%	9	76%
Région	40 000	75 711	65%	4	63%
Total	727 879	1 635 426	69%	116	61%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Ariège :

Association Synapses : action de prévention des usages problématiques des écrans et du harcèlement numérique – « Média'TIC » - qui se déroule ainsi :

- Questionnaire sur leur consommation d'écrans avec 4 réponses possibles ; les élèves se plaçant dans la classe suivant les réponses ;
- En demi-classe : analyse de contenu que les élèves consomment pour réfléchir d'éveiller leur esprit critique et de cerner le fonctionnement des plateformes ;
- En classe entière : restitution orale de chaque demi-classe puis réalisation d'un questionnaire de satisfaction ;
- Distribution d'une mallette "Media'TIC" pour refaire les ateliers en famille, entre ami(e)s et permet aux équipes pédagogiques de se réapproprier les outils

Aude :

Delta France : stand de prévention, intervention et opération d'aller-vers de prévention des usages détournés de protoxyde d'azote.

Haute-Garonne :

Association Synapses : même action que dans l'Ariège.

Université de Toulouse – SIMPSS : dans le cadre de la coupe du monde de Rugby, création d'un outil, « l'effectomètre ». C'est un outil de prévention non moralisant qui décrit les phases de l'ivresse avec les changements de comportement qu'elle implique et prévient les risques avec des conseils de réduction des risques. Ce kit de communication peut être utilisé pendant les soirées de la coupe du monde de rugby, mais également lors des week-ends d'intégration et tout au long de l'année. Il comprend des supports papier et des supports numériques et intègre la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Avenir Santé : le dispositif « Fêtons plus risquons moins » permet de prévenir et réduire les risques immédiats de santé dans les contextes festifs et de contribuer à une culture commune de réduction des risques. En 2023, le dispositif est intervenu lors de 163 soirées (concerts/festivals, dans la rue, actions triporteur, Rose Festival, Toreilades, match, etc.). Un plan d'action spécifique pendant la coupe du monde de rugby a permis une présence sur tous les lieux de rassemblement. Au global, plus de 10 000 personnes ont bénéficié d'une sensibilisation au cours de la Coupe du monde de Rugby dans le cadre de ce dispositif et 27 000 le reste de l'année.

Association Clémence Isaure : renforcement de la transversalité des programmes sur le territoire toulousain afin d'assurer l'équilibre et la cohérence des interventions sur les territoires ciblés. Il permet de faire le lien entre la population, les jeunes, les éducateurs, les médiateurs et les acteurs du soin.

- Médiation : plateforme « faire autorité dans les pratiques aujourd'hui », ateliers de coproduction pour la création d'outils de prévention de la participation des jeunes au trafic de drogues, interventions de sensibilisation des professionnels ;
- Prévention bien-être à l'école : séances de méditation
- Prévention intervention précoces auprès de professionnels et d'habitants
- Déploiement du programme Unplugged
- Consultations jeunes consommateurs de proximité
- Mobilisation des coordinateurs
- Mise en œuvre du programme TAPAJ
- Sessions de travail de rue dans les différents QPV

Hérault :

Accueil marginalité toxicomanie : prévention des conduites addictives au sein du quartier des mineurs du centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone, et en direction des mineurs sous-main de justice en milieu ouvert. Les actions sont menées en groupes via des ateliers santé, des groupes de parole et des ateliers pédagogiques mais aussi en accueil individualisé. Depuis janvier 2023, des supports d'animation variés sont mobilisés : la mallette contenant des jeux, des outils, du matériel d'information et de réduction des risques sont à disposition des mineurs. Des stages de citoyenneté et mesures de réparation pénales, en milieu ouvert, en lien avec la PJJ et l'APEA sont également organisés.

Lot :

Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) et conseil local de santé du Grand Quercy : programmation d'une pièce de théâtre sur la thématique "parentalité et addictions" dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) 2023. L'action s'est déroulée en 3 temps lors des Semaines Information Santé Mentale du 9 au 22 octobre 2023 :

- Pièce de théâtre « A l'horizon la mer" abordant le sujet de la parentalité, des addictions, de la santé mentale et de la résilience comme support de sensibilisation du grand public ;
- Articulation de cette pièce avec le programme d'Addiction France : "Périnatalité et addictions : Accompagner les femmes en âge de procréer, pendant la grossesse et suite à la naissance, ainsi que leur entourage. La pièce a été utilisée comme support de sensibilisation pour les professionnels participant à cette formation ;
- Tables-rondes avec les professionnels issus des secteurs de la petite enfance, de l'addictologie et de la santé mentale.

Tarn :

Foyer socioéducatif du collège d'Alba, association Synapse, comité départemental de Basket, Gendarmerie nationale, IFSI, association Conceptruelle : l'action propose aux élèves issus du milieu

rural des activités sportives et culturelles pour leur permettre de trouver une alternative au désœuvrement et à la consommation. L'action se déroule en deux temps :

- Sensibiliser les élèves aux dangers de l'addiction aux écrans. 3 actions :
 - Sensibilisation des 4è de l'impact des écrans & des RS sur la vie par des élèves infirmiers + sensibilisation sur les addictions par les gendarmes ;
 - Sensibilisation de 3è sur l'impact des écrans sur la santé mentale et physique et sur les relations sociales - association Synapses ;
 - Bilan infirmier individuel de toute la cohorte entre autre autour de la consommation d'écran.
- Proposer des alternatives aux écrans et à l'enfermement chez soi
 - Proposer des activités physiques dans le cadre de l'association sportive - temps extra-scolaire inclus ;
 - Développer des activités périscolaires et extrascolaires pour rompre l'isolement des écrans.

Au total, 236 élèves ont bénéficié de l'action. Celle-ci a eu un effet bénéfique sur le climat scolaire et sur la qualité de vie à l'internat.

Planning Familial : diverses actions ont été mises en œuvre pour prévenir les violences sexistes et sexuelles en lien avec des consommations de substances psychoactives :

- Interventions auprès des jeunes filles mineures de la MECS et du CEP sur les addictions, promouvoir la santé mentale et les risques liés à la sexualité, réduire le risque de prostitution (vie affective et sexuelle…) ;
- Interventions auprès d'hommes demandeurs d'asiles de nationalité et confession différente, sur le consentement et la conjugalité (groupe de questions-échanges et d'informations) ;
- Formation sur les violences sexuelles et sexistes pour les bénévoles présents sur les stands de prévention lors de nombreux festivals (Xtrem Fest, Pause Guitare, Rabastock. etc.)

<u>Occitanie :</u>

Addiction France : prévention et réduction des risques en milieu festif en région Occitanie avec l'accompagnement des organisateurs de fêtes (mairies, comités des fêtes, associations locales). Le projet 2023 vise à accompagner 16 collectivités, à renforcer les connaissances en PRDR de 45 organisateurs de temps festifs et à mettre à disposition le matériel de prévention via la malle à outils festifs et par la mise en place, sur demande des organisateurs, d'un stand de prévention et de maraudes lors des évènements festifs.

Avenir Santé : programme régional de prévention et de réduction des risques en milieux festifs (par des actions auprès des publics jeunes et par l'accompagnement des organisateurs de temps festifs). Les interventions sur les temps festifs se font par la mobilisation et la formation de jeunes intervenants ayant la posture de « relais », et par la mise en œuvre d'actions de PRD sur toute l'Occitanie en développant notamment des compétences psycho-sociales des jeunes rencontrés. La mise à disposition en ligne de la boîte à outils régionale www.montetasoiree.com permet aux jeunes organisateurs de développer la culture de la prévention et de la réduction des risques, de les informer et les former, et de valoriser les bonnes pratiques par la mise en place du prix « monte ta soirée ». En 2023, 30 jeunes intervenants (27 services civiques et 3 salariées) ont été formés (savoir-être sur la posture de jeune relais, savoir pour informer les jeunes et savoir-faire pour l'animation des espaces de prévention et les déambulations). Le projet bénéficie à 6000 jeunes sur la région (essentiellement des étudiants), 250 organisateurs et 30 jeunes intervenants.

Fédération Octopus : le label « Label et la fête » est une démarche complète qui permet aux responsables d'établissements de nuit et aux organisateurs des manifestations (bars, cafés concerts, salles, festivals…) de se former et mettre en place des actions de réduction et prévention des risques. Il se décline en plusieurs actions complémentaires : l'accompagnement des structures avant-

pendant-après la labellisation, la mise en place de sessions de formation en partenariat avec Act'Up SO, la création et la diffusion de campagnes d'informations et de prévention. En 2024, 45 structures ont été accompagnées, 17 ont été présentées au comité d'experts et 14 labellisées. 2 sessions de formation « RDR en milieu festif », 5 sessions « identifier et prévenir les VSS et LGBTI-phobies en milieu festif » ont été organisées. Au total en 2023, 400 000 personnes ont été sensibilisées et/ou formées.

Groupe SOS Solidarités : supporter l'organisation de séminaires en région afin d'impulser, de soutenir et de favoriser la gestion collective et communautaire de réduction des risques au sein de la scène free-party alternative.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
CREDITS MILDECA	**(type d'actions)**	564 050	**9%**
Prévention		**265 861**	47%
	Milieu scolaire	170 800	64%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	47 000	18%
	Milieu professionnel	22 561	8%
	Addictions sans produit	5 000	2%
	Autres	20 500	8%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**146 819**	**26%**
	Public sous-main de justice	126 819	86%
	Délinquance et entrée dans le trafic	8 000	5%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	12 000	8%
Populations vulnérables		**117 970**	**21%**
	Populations en errance	70 400	60%
	Jeunes consommateurs	22 250	19%
	Soutien à la parentalité	1 320	1%
	Femmes	-	0%
	Autres	24 000	20%
Formation		**31 500**	6%
Etudes, diagnostics et communication		**1 900**	**0%**
Autres		**-**	**0%**
COFINANCEMENTS		**5 497 381**	**91%**
ARS		3 261 991	59%
Cohésion sociale (DDCS)		32 000	1%
FIPD		50 090	1%
Politique de la ville		40 000	1%
PDASR		-	0%
Justice		188 550	3%
Etat (autres)		46 000	1%
Collectivités territoriales		993 372	18%
Associations		21 678	0%
Autres		863 700	16%
FINANCEMENT TOTAL		**6 061 431**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**€**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Alpes de Haute-Provence	24 000	73 721	75%	6	66%
Alpes-Maritimes	69 000	88 886	56%	13	39%
Bouches du Rhône	147 150	2 894 121	95%	18	59%
Hautes-Alpes	21 500	75 448	78%	5	73%
Var	93 000	725 718	89%	12	83%
Vaucluse	73 300	93 586	56%	8	56%
Région	136 100	1 619 622	92%	4	86%
Total	564 050	5 497 381	91%	66	79%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Alpes de Hautes Provence :

Addiction France : prévention et réduction des risques lors du festival mondial de rugby amateur organisé à Digne-les-Bains. Au cours de cet évènement :

- Animation de stands de prévention et de réduction des risques en marge de la finale du festival mondial de rugby amateur, le 30 septembre 2023 au stade Jean-Rolland puis au palais des congrès Gérard-Gastinel : 2 stands tenus par 10 professionnels du CSAPA et 3 du CAARUD ;
- Distribution de réglettes sur les effets et dangers de l'alcool et des drogues, de verres doseurs avec capuchon anti-intrusion, de préservatifs ;
- Stand du pôle sécurité routière de la préfecture avec distribution de verres gradués, de réglettes, de jeux pour enfants et de flyers.

Au cours de cet évènement, plus de 650 personnes ont été sensibilisées et l'assistante du service social a pu mener une cinquantaine d'entretiens individuels.

Hautes-Alpes :

Mutualité Française : actions en direction des saisonniers sur le département afin d'améliorer l'accès à la santé des travailleurs saisonniers dans le massif alpin et favoriser l'accessibilité aux droits, à la prévention, à la réduction des risques chez ceux consommant des substances psychoactives. Pour ce faire, deux journées « bilan de santé » ont été organisées sur leurs sites de travail pour offrir des soins préventifs de première et deuxième intentions.

CODES 05 : mise en place du programme « Cap, pas cap de dire non ? » auprès de classes de CM2. Il vise à prévenir l'usage de substances psychoactives, les addictions et leurs conséquences à travers le développement des compétences psycho-sociales.

Alpes-Maritimes :

Espace Santé Jeunes du Bassin Cannois (ESJC) : prévention de la consommation d'alcool à partir de l'outil ESPACE ROOM. Il s'agit d'un escape game qui se déroule dans la chambre reconstituée d'un jeune homme de 24 ans.

Addiction France : permanence en addictologie au sein du tribunal judiciaire de Nice. L'ouverture d'une permanence en addictologie permet d'effectuer des consultations avancées en addictologie et des temps de conseils et d'expertises au sein du tribunal judiciaire de Nice par un psychologue d'Addictions France, deux demi-journées par semaine.

Var :

Faire route avec toi (FRAT) : accompagnement personnalisé concernant la prévention, l'accès aux droits et/ou leurs besoins en termes de soins de santé (sur un plan préventif et/ou curatif) de personnes vulnérables accueillies par l'association. L'accompagnement est à la fois individuel (formalités administratives pour la recherche d'emploi, bilan de santé, suivis infirmiers…) et collectif (participation aux tâches de la communauté, activités culturelles et sportives, forum santé et sport, ateliers d'information…).

Vaucluse :

Association Isofaculte – cheval, nature et santé : ce projet vise à expérimenter l'équihomologie - technique d'accompagnement social par la médiation du cheval - pour la prévention et la réduction des risques et des dommages liés aux addictions. Séances individuelles suivies par les participants (60 séances prévues, 60 séances réalisées), des séances en famille (6 à 9 prévues, 6 réalisées) et des diagnostics psychologiques individuels (6 prévus, 5 réalisés). 12 participants ont expérimenté cette méthode, soit 11 jeunes âgés de 25 ans au plus et une femme de 26 ans en situation de violences. 4 ont été envoyés par la PJJ, 2 par le SPIP et 6 par des associations. Les objectifs quantitatifs ont été atteints, quant aux objectifs qualitatifs ils apparaissent pertinents, les bénéficiaires ont montré à l'issue des séances une meilleure estime de soi, un apaisement et une réelle conscience des dangers des addictions et des stupéfiants en particulier.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	415 000	**38%**
Prévention		**240 650**	58%
	Milieu scolaire	27 650	11%
	Enseignement supérieur	1 000	0%
	Milieu festif	66 000	27%
	Milieu professionnel	104 000	43%
	Addictions sans produit	14 000	6%
	Autres	28 000	12%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**128 150**	**31%**
	Public sous-main de justice	31 600	25%
	Délinquance et entrée dans le trafic	87 050	68%
	Conduites dopantes et médicaments	1 500	1%
	Tabac et boissons alcoolisées	8 000	6%
Populations vulnérables		**37 200**	**9%**
	Populations en errance	4 500	12%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	13 700	37%
	Autres	19 000	51%
Formation		**6 000**	16%
Etudes, diagnostics et communication		**-**	**0%**
Autres		**3 000**	**1%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**689 467**	**62%**
ARS		66 099	10%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		41 000	6%
Politique de la ville		6 000	1%
PDASR		10 000	1%
Justice		2 000	0%
Etat (autres)		100 797	15%
Collectivités territoriales		213 657	31%
Associations		10 855	2%
Autres		239 059	35%
FINANCEMENT TOTAL		**1 104 467**	100%

Crédits 2023 ventilés par départements et en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
Départements	**€**	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
Loire-Atlantique	210 550	12 000	5%	20	81%
Maine-et-Loire	55 000	273 524	83%	8	38%
Mayenne	56 710	63 741	53%	10	70%
Sarthe	60 200	316 480	84%	13	69%
Vendée	32 540	23 722	42%	9	89%
Région	-	-	-	0	0%
Total	415000	689467	62%	60	58%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Maine-et-Loire :

Commune d'Angers : action d'aller-vers auprès du public dans la ville via des déambulations et un stand. L'idée est d'ouvrir le dialogue avec le public, pour permettre aux jeunes rencontrés de se questionner sur leurs pratiques et leurs consommations et de réinterroger avec eux comment favoriser le bon déroulement d'une soirée pour eux-mêmes et pour les autres, tout en prévenant les conduites à risques. L'équipe distribue du matériel de prévention (préservatifs masculins et féminins, digues dentaires, éthylotests, bouchons d'oreille, réglettes tabac, alcool, drogues, sécurité routière, audition, contraception et premiers secours) ainsi que des bouteilles d'eau. Autres actions réalisées : orientation vers les structures ressources, démonstration de matériel (préservatif interne, éthylotest, bouchons d'oreille), tests d'évaluation de la dépendance tabac et cannabis, évaluation d'alcoolémie. L'équipe participe aussi à la réduction des risques en prenant en charge la gestion de certaines situations (ex : hyper-alcoolisation, « bobologie ») et peut solliciter l'intervention des pompiers et/ou de la Police nationale ou municipale. L'équipe de prévention développe également des actions de sensibilisation en journée (animation, jeux de prévention ou stand) dans les lycées, centres de formation, maisons de quartiers, missions locales et tient une chronique mensuelle sur Radio G.

Mayenne :

Alcool Assistance : proposition de cocktails de jus de fruits « Péti-fruit » sur des lieux de consommation d'alcool pour favoriser le libre choix. Cette action permet aux adultes d'avoir accès et de consommer facilement des boissons non alcoolisées, dans un contexte où de l'alcool est proposé. Elle permet également un temps d'échange avec l'association sur les problématiques d'addiction, de voir l'étendue des actions d'Alcool Assistance sur les thématiques d'addiction, de prendre contact pour une participation lors d'autres évènements (festival local, actions dans les écoles…). Cette action est également un bon moyen d'exemplarité des adultes vers les plus jeunes présents.

Sarthe :

Collège Ambroise Paré (le Mans) : mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de prévention des conduites addictives et des usages problématiques des écrans auprès des élèves des 4ème et des parents d'élèves.

- Action de rappel à la loi pour les élèves
- Actions sur l'utilisation « raisonnée » des réseaux sociaux »

- Parents invités à une des deux séquences précédentes
- Exposition « 13-18, questions de justice » avec la maison de la justice de la ville du Mans.

OUTRE-MER

Guadeloupe

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	92 987	**51%**
Prévention		**47 826**	51%
	Milieu scolaire	23 000	48%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	10 000	21%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	3 000	6%
	Autres	11 826	25%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**8 000**	**9%**
	Public sous-main de justice	8 000	100%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		**17 600**	**19%**
	Populations en errance	9 000	51%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	-	0%
	Autres	8 600	49%
Formation		**-**	0%
Etudes, diagnostics et communication		**19 561**	**21%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**90 700**	**49%**
ARS		65 700	72%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		-	0%
PDASR		-	0%
Justice		-	0%
Etat (autres)		25 000	28%
Collectivités territoriales		-	0%
Associations		-	0%
Autres		-	0%
FINANCEMENT TOTAL		**183 687**	100%

Crédits 2023 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Guadeloupe	92 987	90 700	49%	14	29%

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	31 600	**62%**
Prévention		**-**	0%
	Milieu scolaire	-	0%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	-	0%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	-	0%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**5 000**	**16%**
	Public sous-main de justice	-	0%
	Délinquance et entrée dans le trafic	5 000	100%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		**25 100**	**79%**
	Populations en errance	14 600	58%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	1 000	4%
	Femmes	9 500	38%
	Autres	-	0%
Formation		**1 500**	5%
Etudes, diagnostics et communication		**-**	**0%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**19 243**	**38%**
ARS		7 343	38%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		-	0%
PDASR		-	0%
Justice		-	0%
Etat (autres)		5 000	26%
Collectivités territoriales		2 500	13%
Associations		-	0%
Autres		4 400	23%
FINANCEMENT TOTAL		**50 843**	100%

Crédits 2023 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€	%	Nombre	Taux de reconduction
Guyane	31 600	19 243	38%	5	80%

La Réunion

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	184 461	**76%**
Prévention		**3 000**	2%
	Milieu scolaire	3 000	100%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	-	0%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	-	0%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**4 700**	**3%**
	Public sous-main de justice	4 700	100%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		**2 500**	**1%**
	Populations en errance	-	0%
	Jeunes consommateurs	2 500	100%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	-	0%
	Autres	-	0%
Formation		**-**	0%
Etudes, diagnostics et communication		**79 261**	**43%**
Autres		**95 000**	**52%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**59 156**	**24%**
ARS		47 716	81%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		-	0%
PDASR		-	0%
Justice		-	0%
Etat (autres)		-	0%
Collectivités territoriales		-	0%
Associations		6 000	10%
Autres		5 440	9%
FINANCEMENT TOTAL		**243 617**	100%

Crédits 2023 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	**Cofinancements**		**Projets**	
	€	**€uros**	**%**	**Nombre**	**Taux de reconduction**
La Réunion	184 461	59 156	24%	9	56%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

La Préfecture de la Réunion : expérimentation relative aux interdits protecteurs. Programme d'actions articuler autour de 3 axes principaux :

- Sensibiliser et contrôler les acteurs professionnels au respect des interdits protecteurs et de la loi Evin en particulier (formation ; liste des établissements protégés ; charte d'engagement des professionnels ; contrôle des débits de boissons et des distributeurs)
- Informer le grand public sur l'utilité des interdits protecteurs et les dangers de l'alcool et du tabac aux mineurs (campagne de communication ; spots de prévention)
- Accompagner les communes de la Réunion sur le déploiement d'actions territorialisées en faveur des interdits protecteurs (séminaires de formation des agents communaux et des polices municipales ; sensibilisation des commerçants ; opérations de contrôles ; ...)

Martinique

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	**(type d'actions)**	90 000	**17%**
Prévention		**22 639**	25%
	Milieu scolaire	20 139	89%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	-	0%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	2 500	11%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**2 900**	**3%**
	Public sous-main de justice	2 900	100%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		**64 461**	**72%**
	Populations en errance	27 000	42%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	13 000	20%
	Autres	24 461	38%
Formation		**-**	0%
Etudes, diagnostics et communication		**-**	**0%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**450 241**	**83%**
ARS		233 962	52%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		2 900	1%
Politique de la ville		20 000	4%
PDASR		-	0%
Justice		30 000	7%
Etat (autres)		34 552	8%
Collectivités territoriales		32 199	7%
Associations		3 200	1%
Autres		93 428	21%
FINANCEMENT TOTAL		**540 241**	100%

Crédits 2023 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Martinique	90 000	450 241	83%	15	67%

Les projets considérés comme marquants en 2023 soutenus par les chefs de projet MILDECA

Commune du Marin : le programme « un regard, une écoute, une solution » est soutenu par la MILDECA dans le cadre de l'appel à projet 2023 à l'attention des collectivités et est suivi localement par la préfecture. Il vise à restaurer la tranquillité publique en luttant contre le regroupement de jeunes aux abords de lieux clés (stations-services, épiceries) confrontés à des conduites addictives. Pour ce faire, la collectivité essaye de mobiliser ces jeunes « NEETS » à travers l'organisation de différentes activités physiques et ludiques sur la commune pour les capter et faciliter la mise en relation avec différents professionnels, dont des professionnels de santé et d'insertion.

Crédits 2023 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	47 800	**100%**
Prévention		**-**	0%
	Milieu scolaire	-	0%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	-	0%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	-	0%
Sécurité, tranquillité publique et loi		**-**	**0%**
	Public sous-main de justice	-	0%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		**21 000**	**44%**
	Populations en errance	21 000	100%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	-	0%
	Autres	-	0%
Formation		**-**	0%
Etudes, diagnostics et communication		**26 800**	**56%**
Autres		**-**	**0%**
CREDITS ADDITIONNELS	**(cofinancement des actions)**	**-**	**0%**
ARS		-	0%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		-	0%
PDASR		-	0%
Justice		-	0%
Etat (autres)		-	0%
Collectivités territoriales		-	0%
Associations		-	0%
Autres		-	0%
FINANCEMENT TOTAL		**47 800**	100%

Crédits 2023 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Mayotte	47 800	-	0%	3	0%

ANNEXES

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Le Président

Affaire suivie par :
Virginie LEHEUZEY
Chargée de mission Territoires
☎ 01 42 75 69 57
virginie.leheuzey@pm.gouv.fr

Paris, le 12 décembre 2022

Mesdames et Messieurs les Préfets de région et de département

Mesdames et Messieurs les chefs de projets MILDECA

Le plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 est arrivé à échéance. La stratégie pour les cinq années à venir, élaborée notamment grâce aux réponses au questionnaire que vous nous avez transmises au cours de l'été dernier, et concertée au niveau interministériel, est en cours de finalisation. Cette nouvelle stratégie vous sera communiquée dans le courant du 1er trimestre 2023, et comportera les orientations relatives au nouvel exercice de feuilles de route régionales.

En attendant de pouvoir inscrire votre action dans le cadre de ces nouvelles feuilles de route, il vous est demandé, pour 2023, d'assurer une continuité avec les orientations des années précédentes.

1. POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et groupements de communes, sont des relais essentiels de la lutte contre les conduites addictives, de par leur proximité avec les citoyens.

Un nombre croissant de préfectures travaillent étroitement avec les collectivités locales au sein des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des contrats locaux de santé (CLS), des contrats de sécurité intégrée (CSI) ou dans le cadre d'actions plus ponctuelles. Ces partenariats sont à poursuivre au niveau local.

Pour 2023, la MILDECA lance un nouvel appel à projets national destiné aux communes et aux intercommunalités souhaitant s'engager dans un projet global de prévention à l'échelle du territoire.

- **Vous êtes invités à transmettre ce cahier des charges aux communes et intercommunalités de votre territoire, et à les accompagner le cas échéant dans leur projet de candidature** (lien vers le cahier des charges).

Vous pouvez pour cela vous appuyer sur le guide du maire face aux conduites addictives édition 2022, élaboré en partenariat avec l'Association des maires de France et disponible sur le site www.drogues.gouv.fr.

Lors de la phase d'instruction des dossiers de candidature, les chargés de mission de la MILDECA vous associeront à leur examen. Etant donné que cet appel à projets national vise à accompagner des projets globaux, associant plusieurs leviers d'action, les actions ponctuelles proposées par les collectivités ne seront pas retenues dans le cadre de cet appel à projets. Si elles vous apparaissent pertinentes, elles peuvent en revanche être financées par les crédits MILDECA qui vous sont délégués au niveau départemental.

2. ASSURER LA CONTINUITE DES ORIENTATIONS 2022

2.1. Diligenter des contrôles pour faire respecter l'interdiction de vente aux mineurs (tabac, alcool, protoxyde d'azote, jeux d'argent et de hasard).

Les interdictions de vente aux mineurs de tabac, d'alcool, de protoxyde d'azote et de jeux d'argent et de hasard visent à assurer un environnement protecteur face à des produits aux effets particulièrement délétères pour des adolescents. La littérature scientifique établit que réduire l'accessibilité des produits est efficace pour retarder les expérimentations des plus jeunes et prévenir l'installation d'usages problématiques.

Or de très nombreux débitants n'appliquent pas ces dispositions législatives, quel que soit le produit à risque considéré. Les enquêtes auprès des adolescents conduites par l'OFDT ainsi que des opérations de clients mystère menées par des associations avec le soutien financier des pouvoirs publics établissent l'ampleur de ces pratiques illégales et l'insuffisance des seules mesures de sensibilisation et de formation des débitants.

- Il vous appartient de faire respecter ces interdictions, y compris en faisant réaliser par les forces de l'ordre des contrôles permettant de relever les infractions à cette disposition législative. Les résultats des contrôles et les sanctions associées pourront le cas échéant être médiatisés, afin d'en accroître l'effet dissuasif et de contribuer à la prise de conscience de la population des risques liés à ces pratiques de vente aux mineurs.

2.2. Prévenir et réduire les risques en milieu festif

La fête, associée à la recherche du bien-être et du plaisir, favorise la consommation de substances psychoactives, licites ou illicites. Pour prévenir ces consommations et réduire les risques associés, plusieurs problématiques sont à prendre en considération :

- **L'encadrement de la vie nocturne et des festivités locales**

Pour concilier la vie festive et nocturne et les considérations sanitaires et de sécurité, il convient de veiller notamment au respect des règles relatives aux débits de boisson permanents comme temporaires, et d'anticiper les risques avec les acteurs du territoire (élus, débitants, organisateurs d'événements, associations de prévention ou de réduction des risques…).

La MILDECA a noué depuis l'été 2022 un partenariat avec la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivité (FNCOF). Il permet en particulier l'explicitation des règles relatives à la vente d'alcool, en particulier par les débits temporaires, et la diffusion de bonnes pratiques en la matière.

Des outils de communication à destination des acteurs locaux et du public sont régulièrement mis à votre disposition sur www.drogues.gouv.fr (campagne de prévention digitale sur la MDMA ; campagne de prévention sur le GHB). Vous pouvez y également trouver des bonnes pratiques identifiées dans certains départements (chartes de la vie nocturne notamment).

- Vous êtes invités à poursuivre les démarches concertées avec les élus et les organisateurs d'événements visant à la prévention des conduites à risque dans le cadre de la vie nocturne et festive.

- **La prévention et la réduction des risques en milieu festif étudiant**

La population estudiantine fait partie des publics très concernés par les consommations à risque d'alcool. Ces comportements sont fréquents, voire systématiques, lors des événements festifs organisés par les étudiants et souvent associés à l'usage d'autres substances psychoactives. Ils constituent un facteur important d'accidents, de troubles à la tranquillité et à l'ordre publics et peuvent favoriser des violences sexistes et sexuelles. En complément de l'attention particulière qui doit être portée sur les événements d'intégration de début d'année universitaire, il est indispensable d'accompagner au mieux, tout au long de l'année, les étudiants dans l'organisation d'événements festifs. Le guide diffusé par le ministère de l'enseignement supérieur à l'automne 2022 peut servir de support à cet effet.

Par ailleurs, la MILDECA et le ministère de l'enseignement supérieur s'attachent à ce que, au-delà de ces actions de prévention des consommations à risque ciblées sur les événements festifs, les étudiants évoluent dans un environnement protecteur vis-à-vis des consommations de produits. L'environnement est ici pris au sens des différents lieux ou milieux de vie des étudiants : les locaux et espaces d'études, de restauration, d'activités physiques, de logements, d'activités culturelles. Plusieurs établissements d'enseignement supérieur s'engagent ainsi à compter de la fin 2022 dans un projet global de prévention, en réponse à un appel à manifestation d'intérêt conjoint MILDECA et MESR.

- Vous êtes invités à poursuivre les travaux avec les universités et les associations étudiantes permettant de sécuriser les évènements festifs étudiants (exemples de bonnes pratiques : information/formation des organisateurs de soirées, charte de prévention, déploiement du dispositif des étudiants relais santé etc…).

- **La réduction des risques lors des rassemblements festifs, y compris illégaux**

La réduction des risques et des dommages sanitaires, psychologiques et sociaux associés est encadrée par la loi et permet, en milieu festif, d'intervenir sur les lieux de l'événement, y compris lorsqu'ils n'ont pas été déclarés : délivrance d'informations sur les risques et dommages associés à la consommation de substances psychoactives, distribution de matériels permettant de réduire les risques en cas de consommation, mise à dispositions d'espaces de repos, dispositifs d'analyse des produits....

- A l'occasion de la préparation de ces rassemblements festifs et de la coordination des interventions des services de l'Etat, il convient de tenir compte de ces actions de réduction des risques et des dommages. En tant que chef de projets MILDECA, vous pouvez par ailleurs être sollicités pour soutenir financièrement certaines de ces actions.

- Vous êtes invités à travailler en coordination avec le binôme de médiateurs rassemblement festifs désigné localement (instruction de la DJEPVA du 16 juillet 2021) et à participer aux temps de concertation qui pourraient être organisés localement dans la continuité du séminaire régional rassemblements festifs organisés par les jeunes organisés en Occitanie le 20 octobre 2022.

- **La prévention des consommations à risque dans le cadre des compétitions sportives ou des grands évènements sportifs**

La consommation d'alcool dans les enceintes sportives et à leurs abords représente un enjeu d'image du sport, d'incitation à la consommation notamment des jeunes, ainsi qu'un fort enjeu de sécurité publique. Prévenir ces risques apparaît donc comme une nécessité, tant lors des compétitions sportives habituelles que des grands événements sportifs qui auront lieu en France en 2023 et 2024 (notamment coupe du monde de rugby et jeux olympiques).

- A l'occasion de la préparation des événements sportifs, vous êtes invités à accorder une attention particulière aux enjeux liés à la vente et à la consommation d'alcool ainsi qu'à la publicité pour les boissons alcoolisées. De nombreux leviers peuvent être mobilisés à cet effet :
 - ✓ présence d'acteurs ou de messages de prévention sur les grands évènements sportifs ;
 - ✓ organisation de manifestations mettant en avant des messages de prévention en accord avec l'esprit du sport : lieux sportifs sans tabac, buvette sans alcool ou avec une offre de boissons sans alcool plus importante ;
 - ✓ expérimentation d'organisation d'évènements sportifs avec une moindre présence d'alcool, par exemple dans les fan zones, en développant les offres de boissons sans alcool ;

- ✓ règlementation sur la voie publique, horaires d'ouverture des débits de boissons, contrôle de la vente aux mineurs, dérogation pour la vente d'alcool dans les enceintes sportives.

2.3. Favoriser la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Depuis fin 2021, la MILDECA porte le dispositif ESPER (les Entreprises et les Services Publics s'Engagent Résolument) pour accompagner et valoriser tous les employeurs (entreprises privées, établissements publics, administrations nationales et déconcentrées, collectivités locales…) qui s'impliquent sur le sujet des consommations à risque de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues…) et les conduites addictives sans produits (jeux d'argent et de hasard, écrans…). La démarche se concrétise par la signature d'une charte par l'employeur et la déclinaison de la charte en un plan d'actions spécifique à l'entreprise, déterminé en fonction de sa taille, de ses moyens, de son secteur d'activité.

Charte et ressources : Les Entreprises et les Services Publics s'Engagent Résolument - ESPER | MILDECA (drogues.gouv.fr)

- ➢ En tant que chef de projets MILDECA, vous êtes invités à poursuivre la mobilisation des entreprises et organisations de votre territoire. Vous pouvez aussi faire en sorte que votre préfecture soit elle-même signataire de la charte ESPER.

2.4. Diffuser les campagnes d'information et valoriser votre action

Vous êtes régulièrement sollicités, par le biais de la « Lettre Territoires : nouvelles du réseau », dont vous êtes destinataires, pour relayer via les canaux de communication de la préfecture des campagnes de prévention conçues par Santé publique France ou par la MILDECA. Pour être mieux identifié, vous pouvez les diffuser en y intégrant des données départementales ou régionales.

Ces supports peuvent également être utiles, en réponse à des sollicitations des médias ou de partenaires locaux.

Par ailleurs afin de faire connaitre votre action sur le territoire, les communications institutionnelles conjointes (entre services de l'Etat, avec les collectivités locales, avec les associations, etc.) autour d'une action, d'un projet et d'un déplacement sur place sont pertinentes.

Pour vous accompagner la MILDECA construit actuellement un « kit de communication » qui vous sera transmis dans le courant de l'année 2023.

Vous demanderez aux porteurs de projets financées avec les crédits MILDECA qui vont été délégués, de faire apparaitre sur leurs supports de communication la mention « soutenu par la MILDECA ».

Enfin, le service de la communication de la préfecture est invité à transmettre les publications réalisées sur les réseaux sociaux et les articles de presse ayant trait à l'action de la MILDECA (communication.mildeca@pm.gouv.fr).

Ces contenus permettront de compléter la carte nationale des actions et bonnes pratiques territoriales présentée sur le site www.drogues.gouv.fr rubrique « Ressources pour agir ».

3. LE CHOIX DES PROJETS A FINANCER PAR LES CREDITS DELEGUES

3.1. Montant

Les montants délégués aux préfectures pour 2023 s'élèvent à **8,6 millions d'euros**.

La répartition régionale et les règles d'utilisation des crédits sont présentées en annexe 1 et 3.

3.2. Choix des projets à financer

Pour le choix des projets à financer, un/des appels à projet locaux (niveau régional et/ou départemental) peuvent être organisés. Afin de simplifier la phase de dépôt des dossiers et d'instruction, il vous est possible d'utiliser l'interface « démarches simplifiées ».

Le conventionnement direct avec des porteurs de projets est aussi possible, à condition de formaliser précisément les conditions d'attribution des subventions (objectifs et durée du projet, montant de la subvention, livrables attendus…).

De façon générale, aucun porteur de projets, ni ses opérateurs ne doivent avoir de liens avec l'industrie du tabac, ni les opérateurs des filières d'offre d'alcool ou de cannabis, ni l'industrie des jeux-vidéo ou celle des jeux d'argent et de hasard.

3.3. Assurer le maillage territorial de la réponse aux besoins

- Afin d'aider les départements où les porteurs de projets sont les moins présents, les enveloppes et appels à projets régionaux peuvent servir à négocier avec un partenaire une meilleure couverture territoriale des interventions sur plusieurs années.

- Par ailleurs l'élaboration de conventions pluriannuelles d'objectifs avec le secteur associatif et vos partenaires territoriaux (modèle en annexe) est possible.

Dans ce cas l'engagement peut être prévisionnel pour la durée de la convention, ferme d'un an et prévoir la possibilité de reconductions annuelles, sous la forme d'avenants. Cette pluri annualité doit être conditionnée à la réalisation d'objectifs explicites.

Toute convention devra à minima engager au moins un partenaire financier extérieur à la MILDECA (FIPD, Contrat de Ville, ARS, Education Nationale, PJJ, collectivités territoriales etc…). Il peut être envisagé de conclure des conventions multipartites MILDECA / association / collectivité / service de l'Etat.

Une demande globale couvrant l'ensemble des exercices concernés par la durée du conventionnement devra être produite par le porteur de projets. Si les financements accordés pourront varier d'un exercice à l'autre en fonction des spécificités du projet (action évolutive, montée en puissance du projet etc…), la gestion des subventions liées (AE/CP) devra quant à elle rester soumise aux principes de l'annualité budgétaire.

- Enfin, les crédits MILDECA peuvent aussi venir en cofinancement des projets soutenus par l'agence régionale de santé dès lors qu'ils répondent aux besoins territoriaux identifiés.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé des difficultés éventuelles concernant l'application de cette instruction et vous assure, Mesdames et Messieurs les Préfets de région et de département, Mesdames et Messieurs les chefs de projets MILDECA, de mon soutien total dans la mise en œuvre de votre action au bénéfice de la lutte contre les drogues et les conduites addictives.



Nicolas PRISSE

ANNEXE 2
DOTATION 2023

	Dotation 2023 (euros)
Auvergne Rhône Alpes	920 000
Bourgogne Franche Comté	405 000
Bretagne	403 000
Centre Val de Loire	322 000
Corse	86 000
Grand Est	776 000
Ile de France	1 512 200
Hauts de France	745 000
Nouvelle Aquitaine	746 000
Normandie	415 000
Occitanie	732 500
Pays de la Loire	425 000
Provence Alpes Côte d'Azur	630 900
Régions d'outre-mer	
Guadeloupe Dont 15 000 euros pour Saint Martin	110 000
Guyane	90 000
La Réunion	160 000
Mayotte	50 000
Martinique	90 000
Total	8 618 600

MILDECA
Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Retrouvez-nous sur :

et sur drogues.gouv.fr

Les services du Premier ministre sont labellisés Diversité-Égalité !